

PROCÈS-VERBAL
CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
Localité MONTREAL

Cour du Québec

- Chambre criminelle et pénale
- Chambre de la jeunesse
- Tribunal du travail
- Cour municipale
- Juge de Paix

CONSTAT: 36859

Dossier 500-61-229429-072
ROLE: PR-500-61/001

Page 1 de 8

Date: 2010-06-01
 Année: 2010, Mois: 06, Jour: 01
 Sténographie: []
 Sténotypie: []
 Site: SAD
 Début: 10:11 s
 Fin: 12:39 s
 Cassette: []
 Heure: 2:44
 Cassette: []
 Heure: 3: []

Nom: MASCIA, SALVATORE
Prénom: JMA240
Code: []

Juge: []
 Greffier: Gauthier, Kim TG1989 / Aubouin, Régine Louise TA0557
 Poursuivant: AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
 Avocat du poursuivant: POULIN STEPHANE ABACAC et Asselin, Sean AA4748
 Avocat du défendeur: []
 (AA)- Aucun avocat ne représente le poursuivant

Défendeur: PRESCOTT, GUY
 Adresse: 1105, DU RIVAGE, SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, QC, CAN
 (AB)- Absent []
 (AR)- Sous arrestation []
 (DT)- Détenu dans une autre cause []
 (AA)- Aucun avocat ne représente le défendeur

Autres: []
 Parents 1- []
 (PR)- Présent []
 (AB)- Absent []
 (AM)- Adresse même que le défendeur []
 2- []
 (PR)- Présent []
 (AB)- Absent []
 (AM)- Adresse même que le défendeur []
 Remarques: []

DEMANDE: [] (O)- orale [] (E)- écrite [] (OF)- poursuivant [] (DF)- défendeur [] (AU)- autre []
 Nature de la demande: [] Requête en divulgation de la preuve
 AJOURNEMENT: []
 (CO)- De consentement [] (DP)- À la demande de la poursuite [] (DD)- À la demande de la défense [] (TR)- Sur ordre du tribunal []
 DÉCISION: []
 (AC)- Accordée [] (RU)- Rejetée [] (RA)- Rayée [] (SF)- Sans frais [] (PO)- Poursuivant []
 (DE)- Désistement [] (AU)- Autre [] (SV)- Frais à suivre [] (DF)- Défendeur []
 (AF)- Frais, délai de [] (AU)- Autre []

ACTUELLE: []
 PROCHAINE: []
 INSTRUCTION PAR DÉFAUT: []
 Témoins: []
 Date de naissance: [] Occupation: [] Adresse: []
 Remarques: []

Seq.	Original				Modifications				Jugement ou décision										
	Article	Para- graphe	Alti- néa	Sous- alinéa	Article	Para- graphe	Alti- néa	Sous- alinéa	Plaidoyer de culpabilité	Contestation de la peine	Déclaration de culpabilité	Coupage et incl.	Coupage inf.	Acquiescement modifié	Rejet	Retrait	Poursuite annulée	Sursis de Jugement	
001	202										X								
002	202										X								
003	202										X								
004	202										X								

(ARPO)- Arrêt de la poursuite [] (AUT)- Autre []
 Remarques: []
 SJ-709 (2008-10)

[Signature]

Représentations

	Séquence			
	Chef d'accusation	Chef d'accusation	Chef d'accusation	Chef d'accusation
	01	02	03	04
Montant	\$1500.-	7500.-	1500. #	1500 *
Frais	SF	SF	SF	SF
Délai				
Norme permise				
Norme condamnée				
Période				
Concurrent				
Consécutif				
AMENDE				
EMPRISONNEMENT				

6 P E I N E

Remarques délat Accordé: 18 Jours

7 O R D O N N A N C E S

(OEXA)- Examen mental, _____ jours
 (ORCS)- Remise des choses saisies
 (OCOS)- Confiscation des choses saisies
 (COPE)- Confiscation du permis exécutée
 (OCPN)- Confiscation du permis non exécutée
 (CADF)- Cautionnement du défendeur
 (OAUT)- Autre

8 M A N D A T S

(MTEM)- d'amener un témoin
 (MDEF)- d'amener le défendeur
 (MEMP)- d'emprisonnement

Remarques

Repères	

Copie certifiée conforme
 au document détenu par la cour
 10 JUIN 2010
[Signature]
 (signature du greffier-adjoint)

2010-05-31

Date

Juge

Greffier adjoint

[Signature]

9 T E M O I G N A G E S

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
Localité MONTREAL
Dossier 500-61-229429-072
ROLE: PR-500-61/001

PROCÈS-VERBAL
CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Cour du Québec
 Chambre criminelle et pénale
 Chambre de la jeunesse
 Tribunal du travail
 Cour municipale
Page 3 de 8

1 REFERENCES

Date 2010 06 01 Salle SAD Début 1 4:12 Fin 1 2 2
Année Mois Jour
Cassette 3 3
Heure S. S.
Sténographie
Sténotypie

Nom Prénom Code

MASCIA, SALVATORE 5M2240

Juge
Greffier GAUTHIER, Kim TG1989 / Aboua, Regina Louis TA0557
Poursuivant
Avocat du poursuivant autorité des marchés financiers OAG722
 (PR)-Présent (AB)-Absent (RP)-Représenté par Me
 (AA)-Aucun avocat ne représente le poursuivant

2 PRESENCES

Défendeur PRESCOTT, GUY
Adresse
 (PR)-Présent (AB)-Absent (AR)-Sous arrestation (DT)-Détenu dans une autre cause

Avocat du défendeur
 (PR)-Présent (AB)-Absent (RP)-Représenté par Me
 (AA)-Aucun avocat ne représente le défendeur

Autres
Parents 1- Qualité Adresse
 (PR)-Présent (AB)-Absent (AM)-Adresse même que le défendeur
2- Adresse Adresse
 (PR)-Présent (AB)-Absent (AM)-Adresse même que le défendeur
Remarques

DEMANDE

Nature de la demande présentée par (PO)-poursuivant (DF)-défendeur (AU)-autre

AJOURNEMENT

Date Date Date
Année Mois Jour Année Mois Jour

(CO)-De consentement (DP)-À la demande de la poursuite (DD)-À la demande de la défense (TR)-Sur ordre du tribunal

DÉCISION

(AC)-Accordée (RJ)-Rejetée (RA)-Rayée
 (DE)-Désistement (AU)-Autre
FRAIS (SF)-Sans frais (SV)-Frais à suivre (AF)-Frais, délai de
CONTRE (PO)-Poursuivant (OF)-Défendeur (AU)-Autre

3 DEMANDE

ACTUELLE

Nombre de témoins
1 Instruction (PR)
2 Jugement reporté (JU)
3 Peine reportée (SE)
4 Contestation de la peine réclamée (CT)
5 Autre (AU)

PROCHAINE

Date Date Date
Année Mois Jour Année Mois Jour

AJOURNEMENT

(CO)-De consentement
 (DP)-Demande de la poursuite
 (DD)-Demande de la défense
 (TR)-Sur ordre du tribunal

4 INSTRUCTION

INSTRUCTION PAR DÉFAUT

Preuve documentaire déposée
Témoin Occupation Adresse
Date de naissance Occupation Adresse
Remarques

5 JUGEMENT OU DÉCISION

Séq.	Original			Modifications			Jugement ou décision							
	Article	Para- graphe	Sous- alinéa	Article	Para- graphe	Sous- alinéa	Déclaration de culpabilité	Contestation de la peine	Coupable et incl.	Coupable inf.	Acquiescement	Pré- térat	Poursuite	Sursis de Jugement
005	LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES						X							
006	197(1)						X							
007	202						X							
008	202						X							

(APPO)-Arrêt de la poursuite (AUT)-Autre

Remarques

Représentations

	Séquence			
	Chef d'accusation	Chef d'accusation	Chef d'accusation	Chef d'accusation
	OS	04	07	08
AMENDE	Montant 1500,4	1500,4	1500,4	1500,4
	Frais SF	SF	SF	SF
	Délai			
	Norme permise			
	Norme condamnée			
	Période			
	Concurrent			
	Consécutif			
EMPRISONNEMENT				

6 P E I N E

Remarques

délai 18 mois

7 ORDONNANCES

- (OEXA)- Examen mental, _____ jours
- (ORCS)- Remise des choses saisies
- (OCCS)- Confiscation des choses saisies
- (OCPE)- Confiscation du permis exécutée
- (OCPN)- Confiscation du permis non exécutée
- (CADF)- Cautionnement du défendeur
- (OAUT)- Autre

Remarques

8 M A N D A T S

- (MTEM)- d'amener un témoin
- (MDEF)- d'amener le défendeur
- (MEMP)- d'emprisonnement

Repères

Copie certifiée conforme
au document détenu par la cour
10 JUN 2010
Gilda Esteban
(signature du greffier-adjoint)

9 T É M O I - G N A C E S

2010-05-31

Date

Juge

Greffier adjoint

[Signature]

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
Localité MONTREAL
Dossier 500-61-229429-072
ROLE: PR-500-61/001

PROCÈS-VERBAL
CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Cour du Québec
 Chambre criminelle et pénale
 Chambre de la jeunesse
 Tribunal du travail
 Cour municipale
Page 5 de 8

1 REFERENCES

Date: 2010 06 01 | Salle: SAD | Début 1: 4:12 | Fin: 1 | Casselette: 3 | Heure: 3 | Sténographie: 2 | Sténotypie: 2

Nom: MASCIA, Salvatore JM2240 | Prénom: | Code: OA6722

Juge: Gauthier, Kim TG1989 / Arbanu, Regina Louise TA057
Poursuivant: autorité des marchés financiers
Avocat du poursuivant: FOWLIN, STEPHANE #0262C
 (PR)-Présent (AB)-Absent (RP)-Représenté par Me
 (AA)-Aucun avocat ne représente le poursuivant

Défendeur: PRESCOTT, GUY
Adresse: (PR)-Présent (AB)-Absent (AR)-Sous arrestation (DT)-Détenu dans une autre cause
Avocat du défendeur: (PR)-Présent (AB)-Absent (RP)-Représenté par Me
 (AA)-Aucun avocat ne représente le défendeur

Autres: (PR)-Présent (AB)-Absent (AM)-Adresse même que le défendeur
Parents 1: (PR)-Présent (AB)-Absent (AM)-Adresse même que le défendeur
2: (PR)-Présent (AB)-Absent (AM)-Adresse même que le défendeur

2 PRESENCES

DEMANDE (O)-orale (E)-écrite présentée par (PO)-poursuivant (DF)-défendeur (AU)-autre

Nature de la demande: (CO)-De consentement (DP)-Demande de la poursuite (DD)-À la demande de la défense (TR)-Sur ordre du tribunal

3 DEMANDE

AJOURNEMENT: (AC)-Accordées (RJ)-Rejetée (RA)-Rayée (SF)-Sans frais (PO)-Poursuivant
 (DE)-Désistement (AU)-Autre (SV)-Frais à suivre (DF)-Défendeur
 (AF)-Frais, délai de (AU)-Autre

ACTUELLE: Nombre de témoins

Table with 5 rows: 1 Instruction (PR), 2 Jugement reporté (JU), 3 Peine reportée (SE), 4 Contestation de la peine réclamée (CT), 5 Autre (AU)

4 INSTRUCTION

INSTRUCTION PAR DÉFAUT: Preuve documentaire déposée
Témoin: Assermenté Déclaré solennellement
Date de naissance: Occupation: Adresse:

PROCHAINE: Article, Para-graphie, Ali-nea, Sous-alinéa

5 JUGEMENT OU DÉCISION

Table with 5 columns: Seq., Original, Modifications, Jugement ou décision. Rows include LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES and various case numbers.

REMARQUES: (ARPO)-Arrêt de la poursuite (AUT)-Autre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District: Montréal
N° 61-229429-072

ENREGISTREMENT 10h11

M 10h16

Dist. An Mois Jour Cas. 10h42

Salle Piste
10h42

RÉFÉRENCES

10h45

11h00

11h04

11h24

11h25

11h27

11h32

11h32

11h38

11h48

11h52

11h52

12h12

12h12

Page 7 de 8 12h39

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

Procès

Les parties veulent s'échanger des documents
suspension

Reprise

Requête en Divulgence de la Preuve

Le défendeur fait un exposé à la Cour

Intervention de M^e Poulin

Intervention de la Cour qui s'adresse
au défendeur.

M^e Poulin s'adresse à la Cour

M^e Poulin s'adresse à la Cour

Réplique de M. Prescott

Échanges entre la Cour et les parties

Les documents indiqués avec la lettre "I" »

ne sont pas déposés, mais la Cour

demande qu'ils restent au dossier

à titre d'information générale.

I-1: Dossier # 2459 Birgit Hurten

M^e Poulin s'adresse à la Cour

Intervention de M^e Poulin

La demande du défendeur; clavier

les notes d'enquêtes relatives à

d'autres intimés;

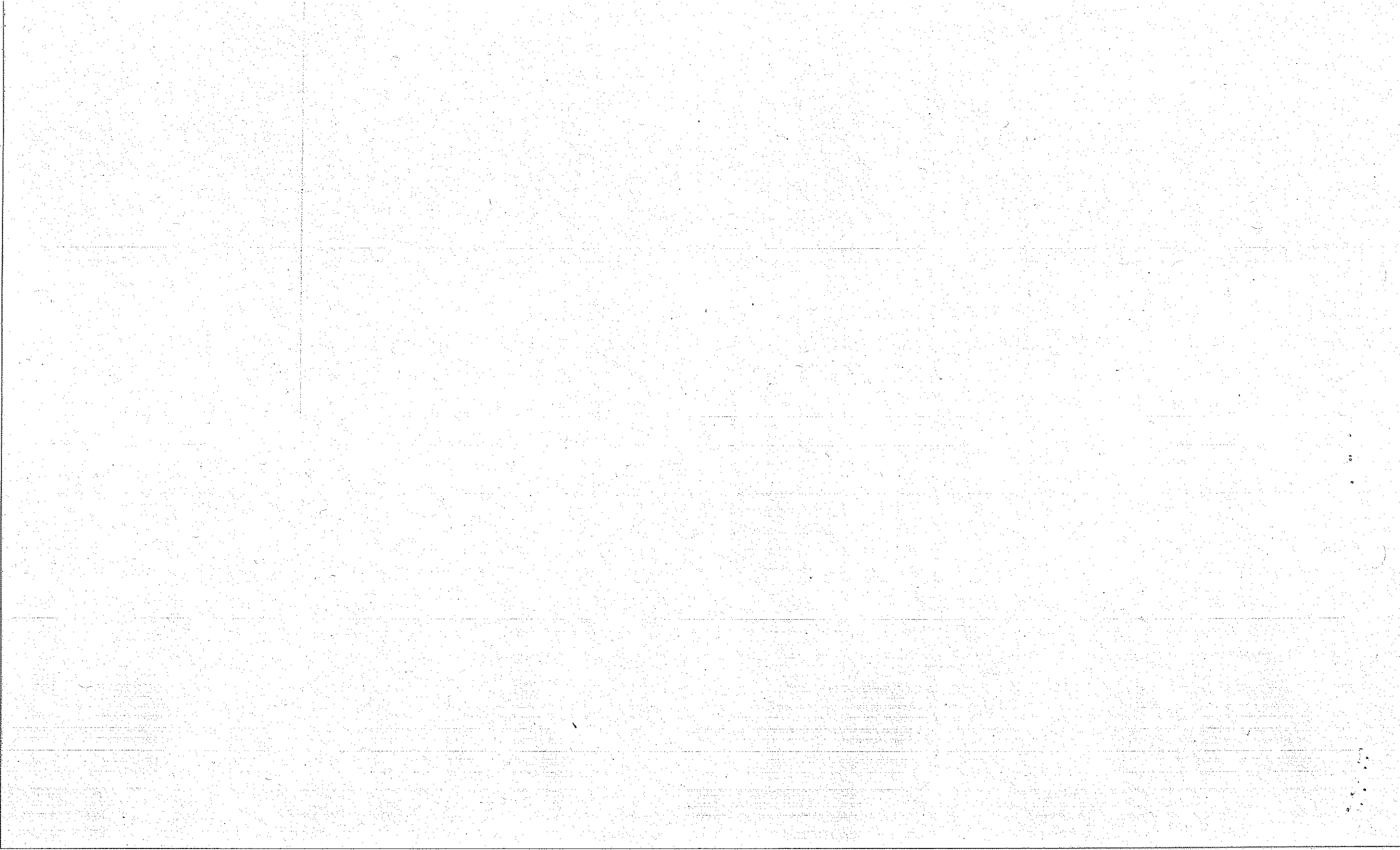
L'item #2 de la Requête est refusée

suspension

Reprise

Suite de la Requête par le défendeur

Suspension



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District HPL
N° 01-229429-072

ENREGISTREMENT

M
Dist. An Mois Jour Cas.

Dist. An Mois Jour Cas. Salle Plats
412

10 Juin 2010
RÉFÉRENCES

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

1440 Reprise de la séance
Plaidoyer sur tout les chefs
1441 La Cour plaidonne à l'accusé
Demande un résumé des faits Avec le plaidoyer
1442 Dispense de lecture et enregistrement
des plaidoyers de culpabilité sur tous les chefs
1443 Me Paulin présente à la Cour, un
résumé des infractions.
La Cour s'adresse à m Prescott.
Réponse de m. Prescott.
Plaidoyer sur sentence.
Remarques faites par Me Paulin
Représentation sur sentence.
Dan La Fosse
Le Hain Français: Françoise Cadieux
7 octobre 1952
Info. graphiste
2400 de Bernade
Larol
Assurément
Interrogé par Me Paulin.
Contre-interrogé par m. Guy Prescott.
La Cour remercie et libère le témoin
Greve de l'ordre Fosse clore.
La Cour plaidonne à l'accusé
Réponse de m. Guy Prescott.
Prononcé de la sentence

14454

15103

15104

15109

15114

15111

15117

Copie certifiée conforme
au document détenu par la cour
10 JUIN 2010
Linda Lap
(signature du greffier-adjoint)

Capital Development Corporation
1000 ...
1000 ...
1000 ...